

## Fédération Internationale de la Pêche Sportive en eau douce

**PRÉSIDENT** 

Prof. Ugo Claudio MATTEOLI Viale Tiziano, 70 00196 ROME ITALIE

: +39 06 8798 0514 : +39 06 8798 0087 presidente@fipsas.it Rome, 2 mai 2020

À Toutes les fédérations affiliées

Chers Présidents des fédérations membres de la FIPSed, Chers pêcheurs,

par la présente, je vous informe que le Comité directeur de la FIPSed a reçu de la FIPSAS (Fédération italienne de la pêche sportive et des activités sous-marines), de Sportvisserij Nederland et de la US Angling Confederation les lettres et les e-mails que je vous envoie en annexe.

Comme vous pouvez le constater, tant la Sportvisserij Nederland que la FIPSAS et la US Angling Confederation ont déclaré leur incapacité à organiser respectivement le championnat mondial de la pêche au coup féminin, le championnat mondial de la pêche au coup des nations et le championnat mondial du black bass pour des raisons liées à la persistance de l'épidémie de coronavirus qui ne permet pas aux organisateurs de poursuivre les compétitions.

À la demande de ces fédérations, le comité directeur de la FIPSed a décidé que, comme il l'a fait pour tous les autres championnats du monde et d'Europe qui ont été annulés jusqu'à présent, ceux-ci seront reportés à l'année prochaine 2021, confirmant ainsi l'organisation aux mêmes pays organisateurs.

En ce qui concerne les autres championnats, prévus à partir de la deuxième moitié du mois de septembre, il faut préciser que la FIPSed a reçu une lettre (ci-jointe) du président de la CIPS nous demandant formellement de prendre une décision avant la fin du mois d'avril, nous exhortant à reporter tous les championnats 2020 à 2021. La lettre du président Szalay se termine par une décharge de responsabilité à la CIPS pour tout ce qui pourrait arriver, si la FIPSed décidait de confirmer l'organisation des championnats.

Nous avons également reçu, immédiatement après, une lettre du président de la commission des athlètes, Greig Brown, qui, pour être encore plus certain de la décharge de responsabilité, a suggéré à Szalay de consulter un avocat.

Pour tout ce qui précède, le Comité directeur de la FIPSed, tel que communiqué précédemment par lettre du 11 avril u.s., se réserve le devoir de faire savoir dans les plus brefs délais, et en tout cas pas plus tard que le 15 mai, si, comme demandé par la CIPS, tous les championnats prévus pour 2020 seront reportés à 2021 en confirmant, s'ils le souhaitent, aux mêmes organisateurs les championnats qui leur avaient été attribués pour 2020.

Désolé pour les désagréments occasionnés, mais la protection de la santé et du bien-être des athlètes, des managers, des organisateurs, des spectateurs et de tous ceux qui participeraient aux différents événements est prioritaire sur tout

Salutations cordiales.

Prof. Ugo Claudio Matteoli FIPSed President

Contre Mones